

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2025/007

SEANCE DU 11 FEVRIER 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	20

Date de la Convocation

29/01/25

Date d'Affichage

18/02/25

Objet de la Délibération

Vote du budget primitif 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des Loisirs, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, DAGUES BIE, PADRA, AITA, MEYER, GOMES, FIERLEJ, MARC, DASSENOY, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, DESCHAMPS.

Absents : Mme GARCIA, Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE, M. CUSIN.

M. JUMEL procuration à M. TOUNTEVICH

Mme RECH procuration à M. AÏTA

Mme EVEN procuration à Mme PADRA

Mme PERSYN procuration à Mme DASSENOY

Mme LEROUX procuration à Mme TRIAES

Mme SANDOVAL procuration à Mme DEGEILH

M. SARICA procuration à Mme VITRICE

Secrétaire : M. AÏTA

Le Conseil Municipal, à la majorité (20 Pour – 05 abstentions : F.Vitrice, A.Degeilh, P.Sandoval, L.Dolagbenu, L.Sarica) vote les montants des subventions à attribuer aux associations pour l'année 2025 tels que présentés dans l'annexe du budget.

Le Conseil Municipal, à la majorité (20 Pour – 05 abstentions : F.Vitrice, A.Degeilh, P.Sandoval, L.Dolagbenu, L.Sarica) vote le Budget Primitif de 2025 de la commune qui s'élève à :

6 969 009,00 euros en dépenses et recettes de Fonctionnement

Et

2 873 641,00 euros en dépenses et recettes d'Investissement.

Le secrétaire de séance
Gilbert Aïta



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe Tountevich

